

**TYPE DE BULLETIN :** Avis aux émetteurs  
**DATE DU BULLETIN :** 21 mars 2024

**Objet : Passage au cycle de règlement à T+1**

La Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** ») souhaite rappeler aux émetteurs inscrits que les cycles de règlement du secteur des valeurs mobilières au Canada<sup>1</sup> seront abrégés et passeront de deux jours ouvrables après la date d'opération (« T+2 ») à un jour ouvrable après la date d'opération (« T+1 ») à compter du 27 mai 2024. Veuillez consulter l'Avis 24-318 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») – *Préparation à la mise en œuvre du cycle de règlement de un jour*, daté du 3 février 2022, ainsi que le bulletin publié par la TSXV daté du 31 octobre 2023.

Le changement du cycle de règlement à T+1 modifie les dates de détachement des dividendes, des distributions et des autres événements de marché, de un (1) jour ouvrable avant la date de clôture des registres, au jour même de la date de clôture des registres. En conséquence de la transition de T+2 à T+1, aucune négociation pour une valeur inscrite ne comptera de date de détachement le lundi 27 mai 2024. Le tableau ci-après donne des exemples de dates de détachement dans le cadre du cycle de règlement à T+1 :

Date de clôture des registres	Date de détachement
Vendredi 24 mai 2024 <sup>2</sup>	Jeudi 23 mai 2024
Lundi 27 mai 2024 <sup>3</sup>	Vendredi 24 mai 2024
Mardi 28 mai 2024	Mardi 28 mai 2024
Mercredi 29 mai 2024	Mercredi 29 mai 2024

<sup>1</sup> Le lundi 27 mai 2024 est un jour férié aux États-Unis. Par conséquent, le cycle de règlement modifié entrera en vigueur le mardi 28 mai 2024 pour le secteur des valeurs mobilières américain.

<sup>2</sup> Dernier jour du cycle de règlement à T+2.

<sup>3</sup> Premier jour du cycle de règlement à T+1.

Dans la mesure du possible, les émetteurs inscrits doivent éviter de mettre en œuvre des événements de marché (p. ex. fixer une date de clôture des registres) pendant la transition de T+2 à T+1, soit les 27 et 28 mai 2024, afin d'éviter de créer de la confusion sur le marché.

À cet égard, et sous réserve de la réception de toutes les approbations réglementaires nécessaires, il est prévu que les modifications se rapportant au cycle de règlement à T+1 qui ont été apportées aux parties ci-dessous du Guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX (le « **Guide** ») **entreront en vigueur le 27 mai 2024** :

- Politique 2.8 – *Inscriptions supplémentaires*;
- Politique 3.2 – *Exigences en matière de dépôt et information continue*;
- Politique 4.5 – *Placements de droits*;
- Politique 5.8 – *Dénomination sociale, changement de dénomination sociale, regroupements d'actions et fractionnements d'actions*.

De plus amples renseignements à ce sujet seront communiqués en temps et lieu.

Pour toute question relative au présent bulletin, veuillez communiquer avec :

Charlotte Bell	Conseillère principale en matière de politiques	604 643-6577	<a href="mailto:charlotte.bell@tmx.com">charlotte.bell@tmx.com</a>
Tim Babcock	Vice-président et chef de la Bourse de croissance TSX	672 971-2587	<a href="mailto:tim.babcock@tmx.com">tim.babcock@tmx.com</a>
Kyle Araki	Directeur général, Inscriptions, TSXV (Calgary)	403 218-2851	<a href="mailto:kyle.araki@tmx.com">kyle.araki@tmx.com</a>
Andrew Creech	Directeur général, Inscriptions, TSXV (Vancouver)	604 602-6936	<a href="mailto:andrew.creech@tmx.com">andrew.creech@tmx.com</a>
Sylvain Martel	Directeur général, Inscriptions, TSXV (Montréal et Toronto)	514 788-2408	<a href="mailto:sylvain.martel@tmx.com">sylvain.martel@tmx.com</a>
Janice Harrington	Directrice, Inscriptions, TSXV (Vancouver)	604 647-7038	<a href="mailto:janice.harrington@tmx.com">janice.harrington@tmx.com</a>